

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 25 novembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 novembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, Amélie NAUDOT (P. M. BESOMBES)

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Assemblées et intercommunalité :

GESTION DES ELUS – MANDATS SPECIAUX – RECONDUCTION D'UN MANDAT SPECIAL DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU JUMELAGE AVEC LA SICILE

DEL20241125_02

Présents : 25

Pouvoirs : 3

Abstentions : 6

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre :

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 21/11/2024

Pour rappel, sur la base de la proposition de l'association Normandie-Sicile, par délibération en date du 27 novembre 2023, le conseil municipal a approuvé la création d'un jumelage avec la ville de GELA en Sicile, pour la préparation duquel il a également accordé un mandat spécial au Maire et aux représentants de la commune qui l'accompagneraient dans les déplacements vers la Sicile qui seraient programmés en 2024. [...]

Pour des raisons logistiques et de disponibilités des parties concernées, le déplacement en Sicile a dû être reporté à l'année 2025.

En conséquence, **lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votes exprimés, avec 6 abstentions¹, DECIDE** de reconduire pour l'année 2025 le mandat spécial qui avait été accordé à M. le Maire et aux représentants de la commune qui seront invités à l'accompagner pour le déplacement à programmer en Sicile au cours de l'année concernée ou, le cas échéant, pour organiser la réception et l'accueil des autres parties impliquées dans la mise en place de ce jumelage.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le
Certifié exécutoire.

¹ MM Chauvois, Meslé, Tison, Frenod, et Mmes Segaud Castex et Le Bas s'abstiennent.